INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante - EPAC - Incendies domestiques 1996-2001

INTRODUCTION

L'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante (EPAC) est un recueil permanent de tous les accidents de la vie courante enregistrés aux urgences de certains hôpitaux en France. Entre 1996 et 2001, ont notamment participé à ce recueil les hôpitaux de Annecy, Besançon, Béthune, Bordeaux, Limoges, Reims et Vannes. Les résultats de cette enquête ne sont pas représentatifs des accidents de la vie courante en France.

Les données recueillies sont : les caractéristiques de la personne accidentée (âge, sexe, résidence), sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation), la description de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée) et les produits ayant causés ou étant impliqués dans l'accident.

RÉSULTATS

Entre 1996 et 2001, le réseau EPAC a collecté 1031 cas de personnes accidentées au cours d'un incendie domestique. Rapporté aux 258 875 accidents de la vie courante collecté par EPAC, ceci représente 40 accidents sur 10 000.

Répartition par classe d'âge :

• < 1 an	7	(0,7 %)
• 1-4 ans	58	(6 %)
• 5-9 ans	57	(6 %)
• 10-14 ans	53	(5 %)
• 15-24 ans	180	(17 %)
• 25-44 ans	376	(36 %)
• 45-64 ans	196	(19 %)
• 65 ans et plus	104	(10 %)

Répartition par sexe :

Masculin : 69 % Féminin : 31 % ; sex ratio 2,3

Lieu :

Intérieur de la maison (55 %), jardin, abords extérieurs de la maison (45 %)

Activité :

Jeux, loisirs (38 %), bricolage, jardinage (26 %), activité ménagère (22 %), besoins personnels (4 %), autres activités (6 %), inconnu (4 %).

Partie lésée :

Tête (21 %), membre supérieur (30 %), membre inférieur (11 %), autres parties (36 %), inconnue (2 %).

Traitement :

Bénins (11 %), traités (45 %), hospitalisés (40 %), décédés (2 %), inconnus ou transferts (1 %).

Durée d'hospitalisation :

Moyenne : 20,3 jours

1j (11%), 2j (5 %), 3j (4 %), 4j (3 %), 5j (2 %), 6-10j (10 %),
11-15 (9 %), 16-20j (8 %), 21-25j (7 %), 26-30j (10 %),
>30j (31 %).

Produits ayant causé l'accident :

Essence (19 %), source de flamme (9,4%), alcool méthylique (7%), cigarette (5 %), appareil de cuisson (5 %), barbecue (5 %), cuisinière (5 %), bougies (4 %), graisse, huile, etc. (3 %), briquet essence (2 %), allumettes (1,5 %).
Autres produits cités : cheminée, fer ou lampe à souder, outils, gaz, feu d'artifice, térébenthine, white spirit, alcool, etc.